

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8668 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en hausse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Financements publics

La SFI mise sur l'intégration régionale, la tech et la durabilité

Dans un contexte mondial de mutation de la coopération internationale, marqué par la baisse progressive de l'aide publique au ... • (Page 04)

Coopération économique

Le Bénin et l'Algérie renforcent leur partenariat dans le secteur énergétique

A la tête d'une délégation, le PDG de Sonelgaz a effectué, jeudi 10 juillet 2025, une visite de travail au Bénin. • (Page 11)

Entretien avec Ludovic Thanay

• (Page 03)

« Transformer le commerce et la finance africaine par l'innovation numérique »



Lutte contre la corruption

Le Bénin rejoint le réseau mondial GlobE de l'ONU

Réuni en Conseil des ministres, mercredi 16 juillet 2025, l'exécutif béninois a donné son accord... • (Page 10)

Microfinance au Bénin

L'ANSSFD et l'APSFD en actions préparatoires avec les dirigeants des institutions

L'Agence nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (ANSSFD) ... • (Page 04)

Habitat pour tous en Afrique

BAD et ONU-Habitat posent les fondations d'une Afrique urbaine inclusive et résiliente

À Séville, en marge de la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement, la Banque africaine de développement (BAD) et ONU-Habitat ont ... • (Page 02)

Foot business

Fc Barcelone et RDC signent un contrat de 30 milliards Fcfa

La RD Congo signe un gros contrat avec le FC Barcelone. Un contrat à hauteur de 43 millions d'euros qui ... • (Page 11)

Investissements

• (Page 11)

La montée en puissance du tourisme au Bénin



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	601.00	655.95	766.75	0.41	41.28	32.89	3.82	82.50	163.25	7.26

Habitat pour tous en Afrique

BAD et ONU-Habitat posent les fondations d'une Afrique urbaine inclusive et résiliente

À Séville, en marge de la 4ème Conférence internationale sur le financement du développement, la Banque africaine de développement (BAD) et ONU-Habitat ont signé un nouvel accord. A travers ce partenariat, les deux institutions entendent accélérer les actions en faveur d'une urbanisation durable sur le continent où l'accès aux services de base reste un défi.

• S.T.

À mesure que les grandes villes africaines s'étendent sous la pression démographique, les défis urbains s'accumulent. C'est dans ce contexte que la Banque africaine de développement (BAD) et ONU-Habitat ont choisi de consolider leur collaboration, en signant, le 1er juillet 2025, un protocole d'accord à Séville. Cette initiative, officialisée en marge de la Conférence FfD4, vise à renforcer l'action conjointe des deux institutions autour de quatre piliers. Il s'agit de la gouvernance urbaine, des finances municipales, du logement et du développement d'infrastructures. À travers une combinaison de soutien politique, d'assistance technique, de renforcement des capacités et de partage de connaissances, ce partenariat entend apporter des réponses concrètes à la mutation rapide des centres urbains africains. «Je suis convaincu qu'il existe des moyens d'utiliser les marchés financiers pour améliorer considérablement le développement des villes», a affirmé Akinwumi Adesina, président du Groupe de la BAD. Saisissant l'occasion, il n'a pas manqué de plaider pour un changement de paradigme. Il a notamment appelé à orienter da-



vantage de capitaux privés vers la ville africaine de demain, plutôt que de s'en remettre aux seuls leviers publics traditionnels. Du côté d'ONU-Habitat, l'optimisme sur le rôle de l'habitat dans le développement du continent a été réaffirmé. «L'urbanisation en Afrique peut être, soit un moteur de prospérité, soit un facteur d'aggravation de la pauvreté et de l'exclusion», a déclaré Anacláudia Rossbach, directrice exécutive de l'organisation. Pour elle, la clé réside dans des villes «moteurs de résilience, d'équité et d'action climatique».

Vers des modèles urbains reproductibles

Ce protocole d'accord s'inscrit dans une dynamique plus large. Ces dernières années, la BAD a renforcé son portefeuille urbain avec la création d'une division dédiée et du Fonds de développement urbain

et municipal. Un exemple concret : la co-construction du Plan directeur de l'Eco-City d'Eswatini, une initiative urbaine et agricole intégrée, pilotée avec ONU-Habitat, destinée à offrir des logements durables à plus de 100 000 personnes. Le contexte démographique appelle à l'action. Avec 2,4 milliards d'habitants attendus en Afrique d'ici 2050, dont une majorité en milieu urbain, la pression sur les villes se fait croissante. Or, plus de la moitié des citoyens vivent aujourd'hui dans des quartiers informels, privés de services de base et d'infrastructures adaptées au climat. Dans ce paysage, le tandem BAD-ONU-Habitat affiche l'ambition de faire émerger des villes africaines durables, modernes et inclusives. Et surtout, de faire de l'urbanisation un levier de développement économique plutôt qu'un facteur de déséquilibre social.

AUX DECIDEURS...

Ce que je crois : La renaissance du port de Cotonou

On croyait avoir tout vu, tout lu..., mais non ! les gens de mauvaise langue ont une capacité infinie d'étendre leurs limites. Karl Marx (prions pour son âme) l'avait, certes, prévu, mais, tout de même, on ne croyait pas que le marketing des illusionnistes et la transcendance de la bienfaisance pouvaient, un jour se rencontrer si spectaculairement.

« Le port autonome de Cotonou est vide. Plus de clients ! Le port autonome de Cotonou est mort. Tous les usagers sont allés à Lomé ». Ce sont des jérémiades souvent entendues des populations et d'autres individus utilisateurs du port de Cotonou. Pour ces populations, le port de Cotonou est en train de souffrir de la mesure prise par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). L'une de ces mesures est relative à la fermeture des frontières terrestres, maritimes et aériennes.

C'est avec stupéfaction qu'on relève dans la presse l'information suivante : « Grâce au Niger, le commerce portuaire est florissant et les transporteurs ont désormais la possibilité de faire des échanges entre le Bénin et le Niger. C'est la République du Niger qui, par l'entremise de ses transporteurs et ses commerçants, que le Bénin arrive à payer les émoluments de ses agents ».

Non ! Le Niger et le Bénin ont un destin condamné à vivre ensemble ; quoi qu'en soit le tourbillon qu'il y a, aujourd'hui, ils se retrouveront. Le réseau routier Ouest-Africain indique clairement que celui du Bénin est très favorable pour le Niger.

On voit mal un commerçant ou un transporteur nigérien s'adresser directement au Togo sans faire un détour par le réseau routier du Bénin. On comprend dès lors que ces gens-là ont, malheureusement puni leurs populations. Ce que je crois, c'est que le Niger sans l'intermédiaire routier du Bénin mettra le peuple commerçant et celui de transporteur dans le potopoto.

Voilà au moins une direction convenable où le Bénin a un avantage certain sur le Togo. Malgré les avantages que ce dernier accorde au Burkina, Mali et le Niger. Il est souligné dans la note de l'Office togolais des recettes (Otr) publiée le lundi 19 février 2024 que « seules les marchandises débarquées au port de Lomé bénéficieront de la suspension de la redevance statistique ». Pour les pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) ladite redevance, initialement fixée à 2%, est ramenée à 1% du tarif extérieur commun. Concurrence déloyale, n'est-ce pas ? Cette concurrence ne pourra influencer le Bénin.

A quel jeu jouent les autorités nigériennes ? pensent-elles rendre service aux populations qui meurent de faim au Niger ?

En tout cas, le port autonome de Cotonou de par son fonctionnement contribue considérablement aux recettes de l'État nonobstant les actions ambiguës, floues notées par-ci et par-là par les pays de l'hinterland notamment le Niger. Le secteur portuaire est une chaîne à plusieurs maillons d'activités concourant à la satisfaction des différents usagers.

L'intervention de plusieurs entreprises dans le port s'avère nécessaire. Elles développent leurs activités dans les domaines de l'importation, de l'exportation, de la manutention, de la consignation, du transit, de relevage, de transport et d'avitaillement. Mais leur contribution à la rentabilité économique du port est tributaire de leur gestion courante et stratégique. Pour les pays de l'hinterland, leur vitalité est tributaire du dynamisme de leurs relations avec les pays côtiers. Cependant, Bart Van Eenoo, un homme de nationalité Belge fait-il tourner tous les secteurs du port ? Oui, c'est ce que je crois !

Jules AFFODJI

AVIS DE PERTE

La Copie originale du Titre Foncier Numéro 169 de Parakou suivant la mention du numéro MC N° 3496/25 du 23 Juin 2025 du Certificat de perte Numéro N° 350 CA 1-PKOU/DDPR-B/SA appartenant à Monsieur DOSSOU-YOVO Benoît est adirée.

Eco secret

Côte d'Ivoire : la BNI amorce la trajectoire de transformation et de croissance durable

L'année 2024 marque une nouvelle étape dans la transformation stratégique de la Banque Nationale d'Investissement (BNI), illustrée par plusieurs avancées majeures. En septembre, la Banque a lancé un projet pilote de transition énergétique en installant des systèmes solaires sur trois de ses sites, posant ainsi les bases de sa stratégie environnementale.....

Entretien avec Ludovic Thanay

« Transformer le commerce et la finance africaine par l'innovation numérique et l'intelligence artificielle »

Fort de plus de deux décennies d'expérience reconnue en administration douanière et relations internationales, Ludovic Thanay a joué un rôle central dans la facilitation du commerce mondial. Lors de son passage à l'Organisation mondiale des douanes, il a dirigé d'importantes initiatives de communication et de politique touchant plus de 100 pays. Aujourd'hui, en tant que Vice-Président Senior chez Webb Fontaine, Ludovic Thanay exploite les technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle et l'analyse de données pour transformer les opérations douanières, renforcer la sécurité des recettes et accélérer le commerce transfrontalier durable.

1. Quelle est l'importance des technologies numériques dans la transformation et la facilitation des accords commerciaux régionaux en Afrique ?

Aujourd'hui, la transformation numérique ne relève plus du choix stratégique : elle est une réalité incontournable. Le commerce intra-africain, aussi prometteur qu'il soit, demeure freiné par une mosaïque de réglementations, des systèmes encore trop souvent cloisonnés et des niveaux d'infrastructure très inégaux. Pourtant, derrière cette hétérogénéité se cache une formidable opportunité : celle de bâtir un socle commun à travers le numérique. Prenons l'intelligence artificielle : elle ne se contente pas d'automatiser, elle éclaire. Elle permet de structurer les données, de révéler des tendances jusqu'ici invisibles, d'anticiper les mouvements plutôt que de les subir. Elle transforme la manière dont les administrations douanières prennent des décisions, en leur offrant des leviers prédictifs, adaptatifs, puissants.

Chez Webb Fontaine, nous œuvrons à cette mutation avec des solutions qui vont au-delà de la simple numérisation des procédures existantes. Nous concevons des environnements technologiques complets : Guichet Unique, systèmes douaniers, plateformes portuaires, écosystèmes interconnectés pensés pour évoluer avec les réalités locales. Mais ce n'est pas qu'une affaire de technique. Le numérique apporte de la traçabilité, renforce la redevabilité, et rétablit la confiance dans les chaînes commerciales. Dans le contexte de la ZLECAF, où les accords nécessitent une mise en œuvre collective et cohérente, cette dimension de transparence est essentielle pour bâtir une intégration véritablement inclusive.

Enfin, le numérique est un vecteur de convergence. En promouvant des cadres communs, des langages partagés, des systèmes interopérables, nous construisons, pas à pas, les fondations d'un espace commercial africain plus fluide, plus juste et plus connecté.

2. Comment Webb Fontaine utilise-t-elle les solutions numériques pour améliorer l'efficacité et la transparence des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECAF ?

C'est par la donnée que se construit toute démarche de transparence. Mais cette donnée n'a de valeur que si elle est accessible, lisible et exploitable. C'est pourquoi nos plateformes intègrent des modules intelligents qui accompagnent l'utilisateur, tout en simplifiant les processus.

Prenons Webb Valuation : il s'appuie sur des algorithmes pour évaluer la cohérence des valeurs déclarées. Webb Classification, de son côté, guide les agents dans le choix du bon code tarifaire. Ces outils ne remplacent pas l'expertise humaine, ils l'enrichissent.

En rendant les opérations traçables, auditées et interconnectées, nos solutions deviennent des instruments de confiance. Cela permet aux États d'améliorer la collecte des recettes, mais aussi de renforcer le dialogue avec les acteurs privés, notamment dans le cadre d'accords comme la ZLECAF qui exigent une gouvernance collaborative.

Notre approche repose également sur une architecture modulaire. Ainsi, une administration peut progressivement enrichir son écosystème numérique : en ajoutant par exemple un Guichet Unique pour coordonner les documents, ou en intégrant Webb Ports pour optimiser la gestion portuaire. Toutes ces solutions dialoguent entre elles, assurant cohérence, rapidité et fluidité dans le traitement des opérations commerciales.

Nous avons également développé des outils complémentaires comme Paylican, notre plateforme de facturation et de paiement en ligne. Ces briques s'ajoutent à l'écosystème existant pour former une infrastructure robuste et évolutive, capable de s'adapter aux priorités des administrations.

3. En quoi vos outils digitaux contribuent-ils à renforcer la sécurité des procédures douanières et à lutter contre la fraude commerciale au sein des marchés africains ?

La sécurité des échanges repose sur la capacité à détecter l'anomalie sans pénaliser la fluidité. Nos outils sont conçus pour fonctionner dans cet équilibre subtil. Grâce à l'intelligence artificielle, Webb Valuation établit des profils de référence et signale automatiquement les écarts significatifs. Nous avons aussi intégré des outils de pré-évaluation, comme le KYC (Know Your Customer), qui permettent de qualifier les opérateurs en amont. Cela réduit les angles morts du système et renforce l'intégrité du processus de dédouanement.

L'approche par les risques, que nous avons intégrée dans Webb Customs, rend les contrôles plus efficaces, plus ciblés. Elle contribue à lutter contre la fraude sans engorger les chaînes logistiques, en protégeant l'intégrité du système tout en préservant la compétitivité.

À cela s'ajoutent les capacités de Webb Tracking, qui permettent de



suivre en temps réel les cargaisons en transit. Ce niveau de visibilité réduit considérablement les tentatives de détournement ou de substitution de marchandises. Combiné à des alertes automatiques et à des tableaux de bord analytiques, l'ensemble de la chaîne devient plus résiliente face aux menaces et aux comportements frauduleux.

Dans des contextes où la contrebande ou la sous-déclaration restent des pratiques répandues, ces solutions offrent aux autorités des leviers d'intervention rapides, documentés et juridiquement solides. C'est un renversement de perspective : on passe de la réaction à la prévention, du soupçon généralisé à l'analyse ciblée.

4. Quels défis numériques spécifiques rencontrent les pays africains lors de la mise en œuvre de la ZLECAF, et comment vos solutions innovantes y répondent-elles ?

Les défis sont multiples : hétérogénéité des systèmes, faible interopérabilité, disparités de connectivité et parfois, manque de coordination entre les agences publiques. Mais ces obstacles ne sont pas insurmontables. Ils demandent une approche sur-mesure, fondée sur l'écoute et l'adaptation.

Nos solutions sont pensées pour évoluer dans ces environnements hybrides. Au Niger, par exemple, nous avons déployé un système de suivi des flux transfrontaliers adapté aux réalités du terrain, tout en respectant les exigences techniques de la ZLECAF. En Guinée, nous avons renforcé la connectivité des postes frontières en introduisant des plateformes légères mais puissantes.

Chaque projet que nous menons commence par une analyse des capacités locales. Nous travaillons ensuite à co-construire des solutions évolutives qui prennent en compte les contraintes politiques, techniques et humaines.

Nos plateformes permettent également de développer une mémoire numérique institutionnelle. En capitalisant sur les données collectées, les administrations peuvent affiner leurs politiques, anticiper les besoins de réforme et bâtir des systèmes douaniers mieux intégrés à la dynamique régionale. C'est cette capacité d'adaptation continue qui fait toute la différence dans la réussite d'une transformation numérique à long terme.

L'enjeu est aussi d'éviter les silos technologiques. Nous encourageons les approches collaboratives, fondées sur des normes ouvertes et des API partagées, afin de garantir la continuité et la compatibilité des systèmes à l'échelle régionale.

5. Comment l'intelligence artificielle et d'autres technologies émergentes sont-elles intégrées dans vos solutions pour optimiser les processus commerciaux transfrontaliers ?

Chez Webb Fontaine, nous avons fait le choix d'intégrer l'intelligence artificielle (IA) de manière ciblée et stratégique dans l'ensemble de nos solutions. Loin d'être une simple technologie à la mode, l'IA devient un véritable partenaire de l'action publique en matière douanière et commerciale. Elle permet de transformer une donnée brute en information exploitable, et une information en intelligence opérationnelle. Dans Webb Valuation, par exemple, l'IA évalue des milliers de références et historiques pour détecter automatiquement des valeurs sous-évaluées, souvent utilisées pour échapper aux droits et taxes. Cette analyse automatisée assure une plus grande cohérence dans la perception des recettes et renforce la justice fiscale. Dans Webb Classification, elle assiste les agents dans le choix du bon code SH à partir d'une simple description, limitant ainsi erreurs, litiges et délais inutiles. Nous utilisons également la reconnaissance optique de caractères (OCR) pour extraire automatiquement les informations de documents commerciaux, accélérant leur traitement tout en garantissant leur intégrité. Grâce à la géolocalisation intégrée dans Webb

Tracking, les cargaisons sont suivies en temps réel, renforçant la transparence tout au long du processus logistique. Nos algorithmes de gestion du risque, intégrés à Webb Customs, apprennent continuellement des comportements observés. Cela permet de concentrer les efforts de contrôle sur les cargaisons les plus à risque, tout en allégeant les procédures pour les opérateurs conformes. Cette logique prédictive libère des ressources et renforce la performance globale des administrations. En combinant ces technologies au sein d'écosystèmes numériques cohérents comme Webb Ports, Webb Customs ou Webb Tracking, nous offrons aux pays une maîtrise renforcée de leurs échanges, un pilotage plus fin de leurs ressources et une capacité d'anticipation inédite. Cela constitue une réponse concrète aux exigences de fluidité, de sécurité et de conformité imposées par les dynamiques commerciales contemporaines. C'est cette capacité à anticiper et à s'adapter qui définit notre engagement aux côtés des administrations douanières du continent.

6. Pourriez-vous partager des exemples concrets où la digitalisation a permis de réduire les délais de dédouanement et d'améliorer la fluidité du commerce intra-africain ?

Chaque contexte appelle une solution spécifique. En Côte d'Ivoire, la mise en place de Webb Trade Single Window et Webb Valuation a permis de réduire le temps moyen de dédouanement de plusieurs jours à moins de 24 heures pour les opérateurs conformes. Les déclarations peuvent être traitées dès leur soumission, et les contrôles sont désormais orientés vers les cargaisons réellement à risque.

Au Bénin, la digitalisation des processus liés aux marchandises en transit, grâce à Webb Tracking, a permis de réduire les détournements de cargaisons et d'augmenter la part des recettes rapatriées. Mais au-delà du transit, le Bénin a été l'un des premiers pays à mettre en œuvre une approche intégrée de gestion douanière avec Webb Customs, Webb Valuation. Cette combinaison a permis de renforcer l'analyse des risques, de simplifier les procédures administratives et de renforcer la confiance des opérateurs économiques. Résultat : une hausse significative des recettes douanières, une meilleure conformité et une réduction notable des fraudes.

Au Nigéria, notre plateforme intégrée a permis à l'administration douanière de centraliser les données, améliorer l'analyse des risques, et fluidifier les relations avec les opérateurs économiques agréés.

Ces exemples montrent que la digitalisation, loin d'être un luxe technologique, est un facteur de compétitivité et de justice fiscale. Nous observons aussi une meilleure coordination inter-agence, des circuits d'approbation plus courts, et une augmentation du taux de conformité volontaire – autant d'indicateurs positifs pour les économies africaines.

Au-delà du continent africain, des expériences réussies au Népal et au Bangladesh, entre autres, méritent également d'être citées. Dans ces pays, la mise en œuvre de guichet unique du commerce extérieur et d'outils d'analyse de risques a permis de réduire significativement les délais de dédouanement. Ces projets démontrent que l'impact de la digitalisation transcende les frontières régionales, et que les solutions comme celles de Webb Fontaine peuvent être adaptées à des contextes variés tout en maintenant un haut niveau d'efficacité et de conformité.

7. Quelle vision numérique avez-vous pour l'avenir de l'intégration commerciale en Afrique, et comment Webb Fontaine entend-elle accompagner cette transformation digitale à long terme ?

L'Afrique doit penser ses propres standards numériques, bâtir ses propres architectures de confiance, et se doter d'outils adaptés à ses ambitions. La digitalisation ne doit pas être subie, elle doit être choisie, maîtrisée, et ancrée dans une stratégie de développement durable. Chez Webb Fontaine, nous voulons être un catalyseur de cette souveraineté numérique. Nous accompagnons les États dans la définition de leurs priorités, dans le transfert de compétences, et dans la création d'écosystèmes technologiques résilients.

Notre vision s'appuie sur une conviction simple : l'avenir du commerce africain sera façonné par des solutions africaines, pensées et développées avec les talents du continent. Et c'est ensemble, secteur public et privé, que nous construirons ce futur numérique.

Nous croyons aussi à l'intégration progressive, par étapes, en respectant les spécificités locales tout en posant les fondations d'un système harmonisé. À travers nos partenariats avec des institutions régionales, des universités et des centres d'innovation, nous favorisons un transfert de savoir durable et une culture numérique pérenne, au service d'une Afrique plus connectée, plus autonome, et pleinement actrice de son développement commercial.

CONTRIBUTION

Raréfaction des financements publics

La SFI mise sur l'intégration régionale, la tech et la durabilité

Dans un contexte mondial de mutation de la coopération internationale, marqué par la baisse progressive de l'aide publique au développement et les réorientations stratégiques des grandes puissances, la Société financière internationale (SFI) adapte sa stratégie en Afrique de l'Ouest. Olivier Buyoya, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest à la SFI, a partagé, dans un entretien accordé à l'Agence Ecofin, les grandes lignes de cette nouvelle approche, axée sur l'innovation, le financement privé et le développement durable.

● Bidossessi WANOU

La transformation des relations internationales, notamment les décisions récentes des États-Unis en matière commerciale et la baisse des engagements des pays donateurs, redéfinit les perspectives de financement pour les pays d'Afrique de l'Ouest. Les dispositifs préférentiels comme l'AGOA (African Growth and Opportunity Act), qui facilitent l'accès des produits africains au marché américain, pourraient être remis en cause. « Si ces avantages venaient à disparaître, cela affecterait la compétitivité de nos exportations », souligne Olivier Buyoya, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest à la SFI tout en rappelant que la majorité des ressources de la SFI provient des marchés de capitaux, grâce à sa notation AAA. Cette autonomie financière permet à l'institution de maintenir son engagement malgré la raréfaction des financements concessionnels. Face à cette nouvelle donne, la SFI plaide pour un sursaut régional : « C'est peut-être le bon moment pour accélérer l'intégration économique régionale, en misant davantage sur le marché continental via la mise en œuvre effective de la ZLE-CAF », estime le Directeur régional. Une stratégie qui renforcerait la résilience des économies africaines face aux incertitudes extérieures.

La technologie, levier de transformation du tissu productif

Dans son plan d'action, la SFI mise fortement sur les nouvelles technologies. FinTech, AgriTech, Health-Tech... autant de segments soutenus par des fonds dédiés qui viennent pallier les insuffisances structurelles de l'économie ouest-africaine. En agriculture,



● Olivier Buyoya, Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest à la SFI

par exemple, le retard de l'agro-industrie est davantage lié à un déficit de coordination qu'à un manque de ressources. « Ce n'est pas un problème de terres ou d'eau, mais de productivité », affirme Buyoya. Les solutions numériques permettent aujourd'hui de moderniser les exploitations, d'améliorer les rendements et d'assurer un approvisionnement stable pour les industries locales. Du côté des FinTech, leur rôle est tout aussi crucial. En fluidifiant les paiements dans les chaînes de valeur et en facilitant l'accès au crédit pour les PME, ces outils technologiques « agissent comme des tuyaux qui accélèrent la circulation de l'élément le plus vital : le cash », analyse le responsable de la SFI. Résultat : un gain de compétitivité et un renforcement du tissu économique local.

Climat : la durabilité comme moteur de compétitivité

Face à l'urgence climatique, la SFI se veut proactive. En Afrique de l'Ouest, les effets du dérèglement sont palpables : inondations, sécheresses, pertes agricoles... L'enjeu environnemental n'est plus une abstraction. Il devient un critère fondamental dans les choix

d'investissement de l'institution. « Nous ne finançons que des projets portés par des clients qui partagent cette vision », précise Olivier Buyoya. L'accent est mis sur les énergies renouvelables, notamment le solaire, pour verdir les chaînes industrielles et réduire les coûts de production. Grâce aux innovations technologiques, il est désormais possible de bâtir un mix énergétique compétitif et durable, ce qui représente un avantage économique réel, au-delà des impératifs environnementaux. Tous les projets soutenus par la SFI font l'objet d'évaluations environnementales et sociales rigoureuses : gestion des déchets, pollution, inclusion des communautés, efficacité énergétique... Un accompagnement que les partenaires de la SFI considèrent comme un gage de solidité à long terme. Dans une Afrique de l'Ouest en pleine mutation, confrontée à la fin d'un cycle d'aide traditionnelle, la SFI adapte son modèle en s'appuyant sur la dynamique régionale, le potentiel des nouvelles technologies et l'exigence de durabilité. Un triptyque stratégique qui vise à ancrer le développement dans une logique d'autonomisation, d'innovation et de résilience face aux chocs à venir.

Conformité à la nouvelle loi sur la microfinance au Bénin

L'ANSSFD et l'APSFDF en actions préparatoires avec les dirigeants des institutions de microfinance

L'Agence nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (ANSSFD) en partenariat avec l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSFDF), a organisé ce mercredi 16 juillet 2025 au Chant d'Oiseau de Cotonou, une séance d'échanges avec les dirigeants des institutions de microfinance sur les spécificités de la nouvelle loi portant réglementation du secteur. Cette rencontre a connu la présence de tous les responsables des Institutions de Microfinance au Bénin.

● Abdul Wahab ADO

Il y a beaucoup de chemin à faire vis-à-vis de cette nouvelle loi pour prétendre exister en République du Bénin en tant que Système financier décentralisé. Il y a beaucoup d'éléments sur lesquels nous devons nous mettre en conformité et la séance qui se veut hautement stratégique va nous permettre d'aborder les éléments les plus saillants ou le principal élément qui nous concerne en tout premier lieu. Pour exercer l'activité de microfinance, il faut nécessairement exister ». C'est en ces termes que s'est exprimé le président de l'APSFDF, Ignace Dovi à l'ouverture des échanges.

Le vice-président du Consortium Alafia, Alain DOTE, a rappelé aux participants que la loi a été adoptée le 2 juillet 2025 et qu'ils disposent de 12 mois pour se conformer à la réglementation. S'expriment lors de cette séance d'échanges avec les dirigeants des institutions de microfinance, Philippe Dahoui, Directeur général de l'ANSSFD a fait savoir que la rencontre est une séance d'échange pour adopter, pour réfléchir et pour orienter par rapport à la stratégie que chaque institution de microfinance pourrait adopter pour pouvoir se conformer à cette loi. Selon lui, en organisant cette séance, l'ANSSFD ne fait que son devoir. « Nous ne faisons que notre devoir



parce que notre agence n'est qu'une délégation de l'autorité de tutelle, que le ministre d'État en charge de l'économie et des finances a créée. » Il a également précisé aux participants que l'ANSSFD joue un rôle de supervision par accompagnement des institutions de microfinance qui constituent un maillon important du système financier.

Les innovations de la nouvelle loi

Promulguée le 02 juillet 2025 par le Président de la République après adoption à l'unanimité par les députés de la 9ème législature le 25 juin 2025, cette nouvelle loi entre dans sa phase pratique dans 12 mois sur toute l'étendue du territoire national. La nouvelle loi N°2025- 14 02 juillet 2025 portant réglementation de la microfinance en République du Bénin remplace le concept de "Systèmes financiers décentralisés (SFD)" par celui d'Institutions de Microfinance (IMF), conformément

au cadre juridique OHADA et aux normes UEMOA. Elle vise à moderniser le cadre juridique du secteur, assurer la solidité financière et la protection des usagers ainsi que stimuler l'inclusion financière en élargissant la portée géographique et les services disponibles.

Noter que la nouvelle loi exige une gouvernance renforcée, un Conseil d'administration obligatoire pour chaque IMF, avec des membres aux compétences certifiées, un Capital et solidité financière, l'instauration d'un capital social minimum, dont le seuil est défini par la BCEAO, le renforcement des exigences comptables et des normes prudentielles pour améliorer la transparence, la résilience et la stabilité du secteur, l'élargissement des activités autorisées, la formalisation accrue des opérations pouvant être effectuées. Elle prévoit la finance islamique, les services de paiement, la monnaie électronique, la Protection des clients et coopérateurs, des mesures de protection pour éviter le surendettement, incluant la possible mise en place d'une plateforme nationale centralisant les informations sur les emprunts, le traitement des IMF en difficulté. Pour faciliter cette transition les IMF disposent d'un délai de 12 mois pour se mettre en conformité avec les nouvelles obligations, sous peine de sanctions administratives, voire le retrait d'agrément. Par ailleurs, la séance d'échanges avec les dirigeants des institutions de microfinance sur les spécificités de la nouvelle loi portant réglementation du secteur a été l'occasion pour l'ANSSFD de répondre à certaines questions des participants et de sensibiliser les responsables des IMF sur les exigences de la nouvelle loi.



Liste des événements à caractère économique de 2025

EVENEMENTS	PERIODE	LIEUX / CONTACTS	ORGANISATEURS
1ère édition du Salon International des Fournisseurs et Investisseurs d'Afrique (SIFIA)	16 et 17 juillet 2025	Abidjan Côte d'Ivoire	Ministère de l'Industrie et du Commerce
Salon des Seniors 2025 Le plus grand événement de promotion et de valorisation des compétences des Seniors	07 au 09 août 2025	Palais des Congrès +229 01 97 89 92 62 / +229 01 60 91 78 00 cchezvousbenin@gmail.com	CHEZ VOUS ENTREPRISE et L'ÉCONOMISTE DU BÉNIN
Forum Diaspora Connect	09 et 10 août 2025	Epitech Benin +33 666 849 931 / +229 01 99 15 86 www.forumdiasporaconnect.com E-mail : contact@forumdiaspora10connect.com	
14 th World Chambers Congress	02 au 04 septembre 2025	Convention Centre Place, South Wharf VIC 3006, Australie	
IATF 2025 La Foire Commerciale Intra Africain	04 au 10 septembre 2025	Algiers / Algérie customerservice@intrafricaintradefair.com Tel WhatsApp : +277 644 30 401	Algiers / Algérie customerservice@intrafricaintradefair.com
Salon Africain du Mobilier (SMOB)	16 au 18 octobre 2025	salondumobilier@ay-wa.com www.salonafricaindumobilier.com	Salon Africain du Mobilier (SMOB)
SETAF : Salon des Entrepreneurs et Talents Africains 2025	07 et 08 novembre 2025	Saint-Étienne France https://www.helloasso.com/associations/setaf/evenements/setaf-salon-des-entrepreneurs-et-talents-africains	
10 ^{ème} Édition Sommet Africités	1er au 05 décembre 2025	Le Caire, Égypte +212 537 26 00 62 / 63 www.africities.org / www.uciga.org	Cité et Gouvernement Locaux Uni d'Afrique (CGLU)
Forum International des Investisseurs (F2I)	09 et 10 décembre 2025	Douala, Cameroun https://f2icameroun.com/	

NB : Pour la publication de vos événements Foire, Salon, journées porte ouverte dans la présente rubrique, veuillez contacter le 60917800/69190880

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site web : www.leconomistbenin.com



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest
Siège Social : Côte d'Ivoire 15, rue Joseph AMONA - 01 BP 3802 Abidjan
☎ : (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
Adresse : Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2985 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste**.

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

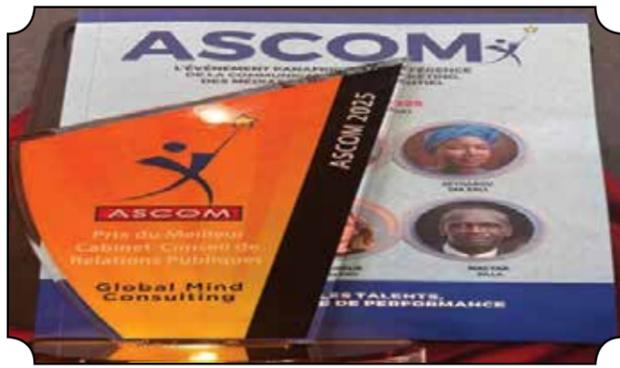
Afrique aux ASCOM 2025

Le Meilleur Cabinet de Conseil en Relations Publiques désormais connu

Une reconnaissance continentale de l'excellence stratégique et de l'engagement narratif africain. À l'occasion de la 12^e édition des ASCOM – Les As de la Communication et du Marketing, organisée à Abidjan ce 10 juillet 2025, Global Mind Consulting a été distingué du Prix du Meilleur Cabinet de Conseil en Relations Publiques en Afrique.

Ce prix prestigieux a été remis à Seynabou DIA SALL, Fondatrice et CEO du cabinet, par S.E.M. El Hadji Daouda NIANG, Ambassadeur du Sénégal en Côte d'Ivoire, et M. Michel Russel LOHORE, président-fondateur des ASCOM. Un prix stratégique dans un contexte de mutation du secteur Placée sous le thème « Les talents, leviers majeurs de performance », cette édition des ASCOM intervient dans un contexte de forte croissance économique en Afrique, où la communication devient un vecteur central de souveraineté, de structuration et de transformation.

Ce prix vient saluer un positionnement clair : faire de la communication stratégique et des relations publiques des piliers de l'influence africaine, à l'échelle locale comme internationale. Une expertise panafricaine déployée depuis près de 15 ans. Fondé il y a près de 15 ans, Global Mind Consulting est aujourd'hui présent à Dakar, Libreville, Paris et Dubaï, et intervient dans plus de 20 pays d'Afrique et du monde.



Le cabinet accompagne les institutions publiques, grandes entreprises, organisations internationales et figures d'influence, sur des enjeux critiques de : Positionnement stratégique
Gestion de réputation
Narration d'impact
Communication de crise
Relations avec les médias et les parties prenantes
Parmi ses références : la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), le Groupe BGFIBank, Africa Finance Corporation, la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), la Banque Mondiale, ou encore les Journées Pétrole à Dubaï. Une ambition forte : restituer à l'Afrique le pouvoir de se raconter
Dans son allocution, Seynabou DIA SALL a tenu à inscrire cette récompense dans une démarche collective : « Ce prix n'est pas un aboutissement. C'est une confirmation. Celle qu'il est temps que l'Afrique reprenne la main sur ses récits, qu'elle fasse confiance à ses talents, et qu'elle impose

ses voix sur la scène mondiale. » Elle a aussi lancé un appel fort en faveur des professionnels africains de la communication : « La souveraineté ne se construit pas seulement par les ressources. Elle se construit par les récits. Il est temps de former, investir, promouvoir ceux qui font vivre les mots, les images et les symboles de notre continent. Car un continent sans récit maîtrisé est un continent sans boussole. » Une vision rigoureuse et engagée pour une Afrique qui rayonne
Cette distinction met en lumière une vision singulière du métier portée par Global Mind Consulting : Stratégique, car pensée comme un levier de transformation, d'influence et de diplomatie d'image ; Exigeante, car fondée sur la rigueur, la méthode et l'impact mesurable ; Engagée, car ancrée dans les réalités du continent et tournée vers l'avenir ; Panafricaine, car elle place le talent, la narration et la confiance au cœur du changement.

Financial Afrik

CGF BOURSE, artisan de confiance

364 milliards FCFA levés pour l'État du Sénégal sur le marché domestique

Dakar, 16 juillet 2025 – L'État du Sénégal vient de signer un nouvel exploit sur le marché financier régional avec la clôture, le 8 juillet 2025, de son deuxième Appel Public à l'Épargne (APE) de l'année. Résultat : 364 milliards FCFA levés, contre un objectif initial de 300 milliards, soit un taux de couverture impressionnant de 121,3 %. Au cœur de cette réussite, CGF BOURSE, chef de file de l'opération, confirme son rôle stratégique dans la mobilisation de l'épargne nationale au service du développement.

Une opération structurante portée par un acteur de référence
Conçue dans un contexte économique exigeant, cette opération a été structurée par CGF BOURSE, en partenariat avec Société Générale Sénégal (co-chef de file), démontrant une fois encore la capacité des acteurs du marché financier local à piloter des levées d'envergure, en toute confiance. Grâce à l'expertise de CGF BOURSE, le montage a su combiner innovation financière, proximité avec les investisseurs

et pédagogie autour du concept de citoyenneté économique. Cette approche a permis de fédérer non seulement les investisseurs institutionnels, mais aussi de nombreux épargnants individuels, acteurs économiques nationaux, investisseurs régionaux et surtout, la Diaspora sénégalaise, qui s'est mobilisée de manière significative pour contribuer à cet effort de financement national.
Un signal fort pour le marché et pour l'avenir
Cette levée record de 364 milliards FCFA dépasse les attentes et illustre non seulement la solidité de la signature de l'État du Sénégal, mais aussi la confiance renouvelée des citoyens dans les perspectives économiques du pays. Dans une dynamique de diversification des sources de financement, le succès de l'opération constitue un tournant dans l'approfondissement du marché financier sous-régional. CGF BOURSE, à travers ce rôle central, confirme son statut de leader incontournable du marché financier ouest-africain, capable d'orchestrer avec efficacité des

montages complexes au service de la souveraineté économique nationale.

Un pas de plus vers l'autonomisation financière

En optimisant le profil de la dette publique et en soutenant la liquidité du système bancaire, cette opération contribue à une gestion active, responsable et durable des finances publiques. L'initiative s'inscrit aussi dans une logique d'inclusion, en donnant aux citoyens – au pays comme à l'étranger – la possibilité de devenir acteurs directs du développement national.

CGF BOURSE : au cœur de la mobilisation nationale et de la diaspora

À travers cette nouvelle réussite, CGF BOURSE prouve, une fois de plus, sa capacité d'innovation, sa rigueur professionnelle et son engagement pour l'intérêt général. Plus qu'un simple intermédiaire financier, la société se positionne comme un véritable partenaire stratégique de l'État, au service d'un financement domestique structuré, stable et souverain.

Financial Afrik

Gestion publique

Le Niger obtient un prolongement de 12 mois de son programme FEC avec le FMI

Ce prolongement vise notamment à soutenir la mise en œuvre de réformes supplémentaires visant à consolider les progrès récents en matière de gouvernance. La mission effectuée par le FMI a également permis un décaissement de 41 millions \$. Au Niger, le programme de soutien économique supervisé par le Fonds monétaire international (FMI) sera prolongé de 12 mois supplémentaires. L'annonce a été faite par l'institution le lundi 14 juillet 2025. Lors de l'achèvement de la septième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la troisième revue au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), le FMI a approuvé cette prolongation jusqu'en décembre 2026. Elle permettra de financer « la mise en œuvre de réformes supplémentaires visant à consolider les progrès récents en matière de gouvernance, à ancrer des politiques budgétaires saines et à répondre aux besoins prolongés de la balance des paiements induits par le contexte financier difficile », précise le Fonds. L'institution financière a également approuvé un décaissement immédiat de 41 millions \$ dans le cadre de la mise en œuvre des programmes soutenus par la FEC et la FRD jugés « satisfaisants ». Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes menées dans le cadre du programme soutenu par le FRD sont aussi « salués ». Ils contribueront à renforcer la résilience aux chocs climatiques et poseront les bases nécessaires au déblocage de financements supplémentaires pour les investissements liés au climat. L'économie du Niger a su faire preuve de résilience face aux chocs liés à l'instabilité politique, aux conflits et aux phénomènes climatiques extrêmes. En 2024, elle a enregistré une reprise (10,3 %) portée par le secteur extractif et devrait être robuste en 2025 (6,6 %), selon le FMI. Cependant, l'institution indique qu'une incertitude subsiste, et que l'économie reste soumise à des risques baissiers, notamment ceux liés à une détérioration de la situation en matière de sécurité, au durcissement des conditions de financement et à de nouvelles réductions de l'aide financière des partenaires de développement. Notons que le Niger a obtenu un prêt de 275,8 millions \$ dans le cadre d'un accord FEC, et un autre prêt de 131,5 millions \$ depuis juillet 2023, dans le cadre d'un accord FRD. Malgré les perturbations politiques, les décaissements se poursuivent et atteignent désormais 346 millions \$ relatifs aux deux accords.



Financement

Le Sénégal lève 364 milliards FCFA sur le marché domestique



Avec cette levée, le Sénégal confirme la résilience de la demande domestique, malgré une pression budgétaire croissante. Le gouvernement sénégalais a annoncé le mardi 15 juillet 2025 avoir levé 364 milliards de francs CFA (environ 644 millions de dollars) sur le marché financier local, à l'issue de son deuxième appel public à l'épargne de l'année sur le segment syndication, après avoir

levé il y a quelques mois plus de 400 milliards FCFA. Cette opération intervient au lendemain de la dégradation de la note de crédit souveraine du pays par l'agence S&P Global Ratings. L'opération, ouverte du 19 juin au 8 juillet, visait un objectif initial de 300 milliards FCFA. Elle a été sursouscrite à hauteur de 121,3 %, selon un communiqué du ministère des Finances publié mardi soir. Elle a été structurée par CGF Bourse et Société Générale Sénégal, dans le cadre d'une stratégie visant à diversifier les sources de financement et à renforcer l'implication des investisseurs nationaux. Lundi, l'agence de notation américaine S&P a abaissé la note du Sénégal de « B » à « B- », assortie d'une perspective négative. Cette décision est motivée par la détérioration des finances publiques, consécutive à la découverte d'une dette hors bilan estimée à 8300 milliards FCFA identifiée par un audit du cabinet Mazars. Selon S&P, cette dette, composée en grande partie de crédits extérieurs non comptabilisés, porterait l'endettement total du Sénégal à 118 % du PIB, l'un des niveaux les plus élevés du continent. L'agence anticipe des besoins de financement records en 2025, évalués à 5700 milliards FCFA, et un service de la dette qui pourrait atteindre 8800 milliards FCFA en 2026. Le gouvernement table sur une croissance économique de 8 % en 2025, portée par le démarrage des projets pétroliers et gaziers de Sangomar et GTA. Une réforme du code général des impôts est également prévue en 2026 pour élargir l'assiette fiscale. Malgré la pression budgétaire, les émissions de titres publics continuent d'être bien accueillies sur le marché régional. Depuis le début de l'année, le Sénégal a levé plus de 1260 milliards FCFA sur le marché de l'UMOA-Titres, en hausse de 267 % par rapport à la même période en 2024. Des discussions sont en cours avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un nouveau programme financier.

Transport

Royal Air Maroc discute avec Embraer pour étoffer et diversifier sa flotte

Hormis Boeing et Airbus, Royal Air Maroc s'adresse aussi à d'autres constructeurs pour densifier son parc. La compagnie entend ainsi optimiser ses opérations en adaptant les types d'appareils aux différents besoins de marchés (tourisme, diaspora, business, transit interafricain, etc.). Lors d'une rencontre avec des chefs d'entreprise brésiliens en visite à Rabat, Abdelhamid Addou le PDG de Royal Air Maroc (RAM) a confirmé que le transporteur est en pourparlers avec le constructeur aéronautique Embraer pour potentiellement ajouter des jets E2 à sa flotte RAM exploite actuellement quatre Embraer E-Jets de première génération. La démarche s'inscrit en droite ligne du contrat-programme signé en juillet 2023 avec l'État marocain, et qui prévoit l'extension du parc de la compagnie à 200 aéronefs d'ici 2037, contre une cinquantaine actuellement. La feuille de route devrait aussi la voir lancer de nouvelles lignes, en particulier vers l'Afrique et les Amériques. En juin, la presse internationale a rapporté que RAM est sur le point de concrétiser deux autres accords avec Boeing et Airbus. Le premier porte sur une commande de jusqu'à 50 Boeing 737 MAX pour le court et moyen-courrier, ainsi que plusieurs 787 Dreamliners pour son réseau long-courrier. Le second concerne environ 20 Airbus A220. Le plan stratégique 2037 de la compagnie s'inscrit dans un contexte de croissance rapide du trafic-passagers au Maroc, stimulé entre autres par la reprise post-Covid et le secteur touristique. En 2024, le royaume chérifien a enregistré près de 17,4 millions de touristes, et ambitionne d'atteindre les 26 millions par an d'ici 2030, ce qui le positionnerait dans le Top 15 mondial des destinations touristiques.

Ecofin du 16 Juillet 2025

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mardi 15 juillet 2025

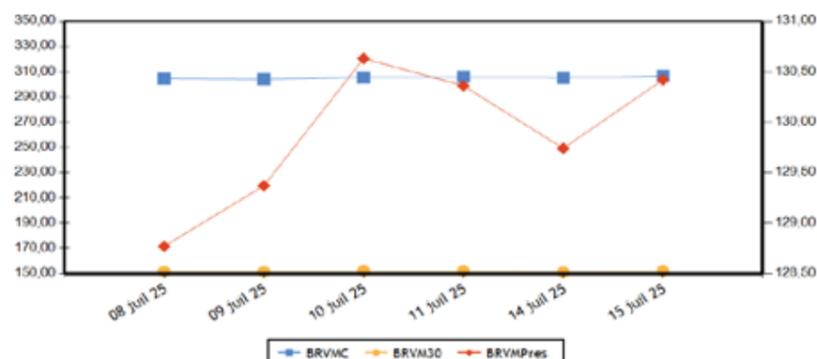
N° 132

BRVM COMPOSITE	306,52
Variation Jour	0,48 % ↑
Variation annuelle	11,05 % ↑

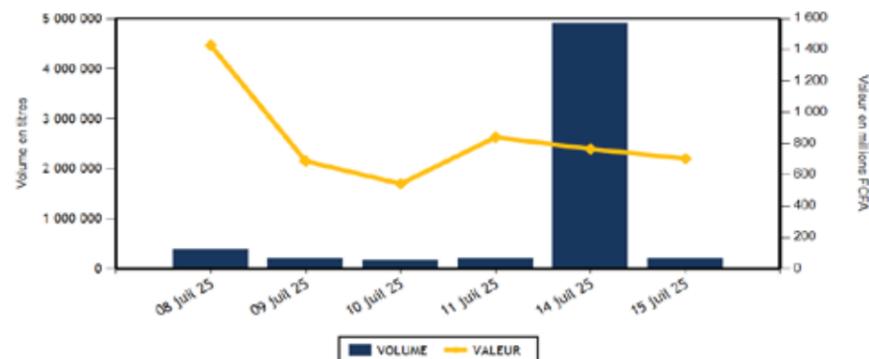
BRVM 30	152,08
Variation Jour	0,64 % ↑
Variation annuelle	9,62 % ↑

BRVM PRESTIGE	130,42
Variation Jour	0,52 % ↑
Variation annuelle	13,57 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	11 817 957 376 852	0,47 %
Volume échangé (Actions & Droits)	210 348	-95,71 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	700 450 702	-8,35 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	-26,67 %
Nombre de titres en baisse	17	-19,05 %
Nombre de titres inchangés	18	80,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	590	7,27 %	31,11 %
UNIWAX CI (UNXC)	560	6,67 %	36,59 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	14 500	3,57 %	-17,14 %
SAPH CI (SPHC)	6 335	3,26 %	53,02 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	9 680	2,43 %	36,53 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 241 042 061 287	-0,05 %
Volume échangé	335	129,45 %
Valeur transigée (FCFA)	3 062 900	119,59 %
Nombre de titres transigés	4	100,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	2	100,00 %
Nombre de titres inchangés	1	0,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	1 300	-6,81 %	22,07 %
ONATEL BF (ONTBF)	2 600	-3,17 %	13,29 %
SOGBI CI (SOGC)	7 175	-3,04 %	55,64 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 605	-2,13 %	-16,41 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	5 000	-1,86 %	40,65 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	130,42	0,52 %	13,57 %	35 172	359 906 610	9,92
BRVM-PRINCIPAL	37	176,48	-0,59 %	27,78 %	175 176	340 544 092	23,08

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	206,17	0,04 %	75,67 %	28 307	254 084 140	53,48
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	722,39	1,58 %	-5,44 %	12 758	153 053 215	9,95
BRVM - FINANCES	16	122,02	-0,42 %	19,92 %	146 597	199 006 067	8,12
BRVM - TRANSPORT	1	347,58	0,71 %	5,78 %	301	427 710	4,51
BRVM - AGRICULTURE	5	305,78	-1,67 %	55,16 %	10 586	66 128 705	9,88
BRVM - DISTRIBUTION	7	372,08	0,18 %	10,98 %	10 191	20 733 420	37,84
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	664,83	0,43 %	2,37 %	1 608	7 017 445	12,23

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	94,01	1,65 %	-5,99 %	11 455	148 915 220	9,80
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	108,17	0,48 %	8,17 %	4 110	9 560 870	51,90
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	119,92	-0,42 %	19,92 %	146 597	199 006 067	8,12
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	176,29	-0,48 %	76,29 %	26 465	276 470 600	45,80
BRVM - INDUSTRIELS	6	131,02	0,61 %	31,02 %	11 000	36 738 180	5,23
BRVM - ENERGIE	4	108,44	-0,17 %	8,44 %	9 418	25 621 770	13,79
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	110,97	0,00 %	10,97 %	1 303	4 137 995	10,04

UCA
UNION CAPITAL FOR AFRICA S.A.

Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN

001 BP 8690 RP

uca@ucasgi.com

(229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00

(229) 21 31 00 21

www.ucasgi.com

S&I BENIN

Carré 211 St Michel
immeuble SGI-Bénin 01 BP
4546 Cotonou.
Tél : (229) 21 31 15 41
21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
Groupe BMCE BANK

Siège BOA Benin,
Boulevard de France
Tel : (229)
21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
AGI

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8688 RP Cotonou
contact@egi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

AFRICABOURSE

Avenue Steinmetz Face
Immeuble Air Gabon 01 BP
6002 COTONOU BENIN
Tél : (229) 21 31 88 35 /
21 31 88 36

BIIC Financial Services
Société de gestion et d'intermédiation

Boulevard Saint Michel
Immeuble Agence BIIC Dantokpa
01 BP. 7700 Cotonou
Tél. +229 21324875
Tél. +229 21324876
sgibfs@biic-financialservices.com

Assemblée nationale

Des cadres en atelier pour élaborer la cartographie et le plan de gestion des risques de l'institution

Du 15 au 18 juillet 2025, l'hôtel Amazone de Bohicon accueille la première vague de l'atelier de renforcement des capacités des cadres, initié dans le cadre de la mission pour la réalisation de la cartographie et du plan de gestion des risques de l'Assemblée nationale. La cérémonie d'ouverture de cet atelier, organisé par la Cellule d'Audit Interne (CAI) de l'Assemblée nationale sur fonds propres de l'institution avec l'appui technique de l'Inspection Générale des Finances (IGF), est présidée par Mathieu AHOANSOU, Directeur de cabinet, au nom du Président Louis Gbèhounou VLAVONOU.

La mise en place d'une cartographie des risques est plus que nécessaire, surtout avec les réformes engagées depuis la 8^e législature pour hisser le Parlement au rang des meilleurs parlements au monde. C'est pour réaliser cet outil, qui constitue également une boussole pour elle, que la Cellule d'Audit Interne de l'Assemblée nationale a organisé cette mission. La première partie est l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités pour prendre en compte tous les acteurs concernés, et la seconde partie est consacrée à la phase des travaux d'élaboration.

De façon globale, cette mission vise à élaborer la cartographie des risques, le plan de mitigation et le plan stratégique d'audit interne de l'administration parlementaire. De façon spécifique, il s'agit de : former les acteurs impliqués (parties prenantes) aux concepts fondamentaux, à la méthodologie et aux outils d'élaboration de la cartographie des risques et du plan de maîtrise des risques ; identifier de façon approfondie, à partir de sources à la fois internes et externes, les risques pouvant empêcher l'Assemblée nationale d'atteindre ses objectifs ; élaborer la cartographie des risques de l'administration parlementaire ; élaborer le plan de mitigation ou d'actions pour la maîtrise des risques identifiés ; élaborer le plan stratégique d'audit interne suite à l'évaluation des risques.

Dans son mot de bienvenue, Célestin HOSSOU, Directeur de la Cellule d'Audit Interne, a exprimé sa gratitude au Président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour son appui constant et significatif à la fonction d'audit interne au sein de l'institution parlementaire. Grâce à son engagement, a-t-il poursuivi, cette fonction essentielle a gagné en crédibilité et en portée, contribuant ainsi au renforcement de la bonne gouvernance et



à l'amélioration continue des performances. Ses remerciements sont également allés à l'endroit du Ministre d'État chargé des Finances, pour avoir autorisé l'Inspecteur Général des Finances et son adjoint à appuyer la CAI dans cet atelier. Enfin, il a remercié les participants pour leur présence et leur engagement.

Pour entrer dans le vif du sujet, il a laissé entendre que la cartographie des risques est bien plus qu'un simple outil technique. « Elle est un instrument fondamental de pilotage, qui permet d'identifier, d'évaluer et de prioriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de notre institution parlementaire », a ajouté Célestin HOSSOU, avant d'informer que le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU compte sur cet outil très important.

Un outil technique de gouvernance

Pour sa part, Mathieu AHOANSOU, Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée nationale, a insisté sur le fait que cet atelier s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le Président VLAVONOU depuis la 8^e législature. Poursuivant ses propos, il a salué le Président Louis Gbèhounou VLAVONOU pour sa vision, et en a profité pour réaffirmer l'engagement de l'autorité parlementaire à soutenir toutes les initiatives concourant à faire du Parlement une institution moderne.

À son tour, il est revenu sur

l'importance de cet outil : « La cartographie des risques et son plan de gestion qui en découle sont le fruit d'une démarche rigoureuse, structurée et participative. Ils permettent non seulement d'identifier et d'évaluer les risques, mais aussi de prioriser les réponses à leur apporter. Grâce à cet outil, notre Parlement gagnera en réactivité, en résilience et en crédibilité. C'est également un excellent moyen de guider nos choix, d'optimiser nos ressources et de garantir une amélioration continue dans la qualité des services rendus », a-t-il mentionné. C'est pourquoi il a invité les participants à suivre avec attention les différents modules de formation.

Faut-il le rappeler, pendant ces quatre jours, il y a eu six communications, notamment : « Le management des risques : concepts » (Communication n°1) ; « Le contrôle interne et le management des risques » (Communication n°2) ; « La cartographie des risques : objectifs et démarche » (Communication n°3) ; « Démarche : identification et évaluation des risques bruts et inhérents » (Communication n°4) ; « Démarche : évaluation du contrôle interne et du risque résiduel » (Communication n°5) et la Communication n°6 : « Démarche : plan de mitigation ou de management des risques et communication des résultats ».

Raoul GANDAHO
(Correspondant Régional
Ouémé - Plateau)

Côte d'Ivoire

MANSA BANK et le Rotary International District 9101 s'engagent en faveur de l'éducation des jeunes filles

MANSA BANK annonce la signature d'un partenariat stratégique avec le Gouvernorat du District 9101 du Rotary International, sur 2025-2026, visant à soutenir des actions majeures en faveur de l'éducation des jeunes filles dans les régions du Nord-Est et de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, notamment dans les régions de Guiglo, Man, Sipilou, Bondoukou, Bouna, Abengourou et autres localités à fort besoin, où les indicateurs de scolarisation restent préoccupants.

Ce partenariat, officialisé entre El-Hassana KABA, Fondateur Directeur Général de MANSA BANK, et Abou-Bakar OUATTARA, Gouverneur du District 9101, s'inscrit dans la continuité de l'engagement citoyen de MANSA BANK dans l'éducation, et le développement durable. Les deux institutions sont engagées à apporter un changement concret et durable dans ces régions où la scolarisation des filles reste un défi majeur, contribuant ainsi à un avenir meilleur pour ces communautés. Les impacts attendus sont particulièrement importants :

- Augmentation du taux de scolarisation des filles dans les zones ciblées,
- Réduction des grossesses précoces,
- Acquisition de compétences techniques et entrepreneuriales,
- Renforcement de l'égalité des genres et émergence de solutions innovantes portées par les jeunes filles.

Pour M. Abou-Bakar OUATTARA, Gouverneur du Rotary International District 9101 : « Nous remercions MANSA BANK et sommes heureux de ce partenariat en faveur de l'éducation des jeunes filles, très



souvent privées des conditions nécessaires pour aller à l'école. Engagés à améliorer la vie des plus défavorisés, nous croyons en la force des partenariats pour y arriver car seul on va vite, ensemble on va plus loin. MANSA BANK partage les valeurs du Rotary, et nous ferons tout pour réussir ce partenariat qui aura un impact considérable sur l'autonomisation des jeunes filles, et sur les populations en général. »

Pour M. El-Hassana KABA, Directeur Général de MANSA BANK : « Quiconque vit sans donner n'a pas vécu. MANSA BANK, en tant que Banque Africaine, incarne pleinement les valeurs africaines du don, du partage et de la solidarité. C'est pourquoi, nous nous

réjouissons pleinement de notre partenariat avec le Rotary International District 9101, une organisation qui, depuis 120 ans, se consacre sans relâche à soutenir les populations défavorisées. Promouvoir la scolarisation des jeunes filles, c'est transformer positivement notre société. Merci au Rotary International District 9101 pour son engagement exemplaire. »

Cette signature marque ainsi une collaboration stratégique entre les deux institutions, et s'inscrit dans la continuité de l'engagement citoyen de MANSA BANK, qui a déjà démontré son implication dans plusieurs projets éducatifs notamment dans la rénovation et la construction de bâtiments scolaires ainsi que le soutien à l'excellence académique des jeunes.

À propos de MANSA BANK

MANSA BANK est une filiale de MANSA Financial Group. Ayant démarré ses activités en janvier 2020, elle est entièrement détenue par des capitaux ouest-africains et majoritairement ivoiriens. MANSA BANK a été fondée et est dirigée par des banquiers ayant une connaissance inégalée des marchés africains avec un objectif ferme de créer et de promouvoir des Champions Africains, de favoriser la véritable inclusion financière en s'appuyant sur les technologies numériques à travers un partenariat solide et stratégique avec les Telcos et les Fintech.



Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2025:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 685 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 875 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE FINANCE

Bélier Cette journée sera favorable aux transactions immobilières ou foncières. Elle encouragera aussi les déménagements. Vous aurez la possibilité de participer à des activités sociales et en tirer des satisfactions.

Taureau Avec cet aspect de Saturne, vous devrez sans doute revoir votre budget à la baisse. Quelques natifs, tout en bénéficiant des mêmes revenus que dernièrement, décideront de diminuer leur train de vie pour des raisons idéologiques ou écologiques.

Gémeaux Côté dépenses, vous serez champion ! Vous envisagerez des transformations radicales dans la maison, mais votre conjoint ne sera pas du tout d'accord. Et des heurts sérieux risquent de se produire !

Cancer Pour améliorer votre pouvoir d'achat, vous saurez jouer sur tous les tableaux. Vous allierez la prudence à l'audace, tout en louvoyant habilement entre les écueils. Vous imposerez à votre famille un programme d'économies draconien, afin de mettre un peu d'argent de côté. En revanche, vous n'hésitez pas à engager de grosses sommes pour décrocher une affaire importante.

Lion Cet impact de Pluton pourra pousser certains d'entre vous à se lancer dans des dépenses compulsives pour calmer leurs angoisses et leurs frustrations. Mauvaise idée : aussitôt après, vous vous sentirez coupable, et ne saurez plus comment rattraper l'argent ainsi perdu !

Vierge Méfiez-vous ! Vous risquez de prendre vos désirs pour des réalités et de vous embrouiller les idées. Avant de vous lancer dans des opérations financières coûteuses, renseignez-vous soigneusement. Cela vous évitera de sérieux déboires.

Balance Evitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser au moment prévu, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Renoncez tout bonnement à la jouissance de certains produits ou gadgets, car les acheter à crédit vous vaudrait des soucis sans commune mesure avec les satisfactions qu'ils vous apporteront. Persuadez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Syrus).

Scorpion Méfiez-vous des dépenses exagérées, faites pour jeter de la poudre aux yeux de votre entourage. Comptez plutôt sur vos qualités personnelles pour vous mettre en valeur et évitez les extravagances qui ne joueraient d'ailleurs pas à votre avantage et qui, en outre, entameraient sérieusement votre budget.

Sagittaire Excellentes influences planétaires sur le plan financier. Vous ferez des rentrées d'argent qui vous étonneront. Cependant, tâchez de vous organiser pour éviter les dépenses inutiles qui pourraient neutraliser les avantages acquis.

Capricorne Les planètes vont mettre en vedette les secteurs de votre thème liés à l'argent. Elles pourront provoquer des dépenses imprévues ou importantes, ou des retards de paiement. Montrez-vous attentif à ce qui se passe sur votre compte en banque.

Verseau Profitez des bons aspects de Jupiter pour effectuer d'importantes transactions financières. Vous serez habile et efficace parce que vous saurez doser les risques. Mais gare aux dépenses !

Poissons La négligence concernant la gestion de vos finances risque de vous coûter très cher. En outre, il vaudra mieux perdre un peu en sauvant les meubles à temps que de faire naufrage en voulant tout garder.

L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"
N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikékodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83
Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 01 95 429 626 / 01 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(01 66 232 545)

Secrétaire de Direction
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (01 97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI
(01 97 25 76 46)

Rédacteur en chef
Falco Vignon

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO
(01 66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(01 67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
(01 67 92 99 20)
Belmondo ATIKPO

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU

Rock AMADJI

(Correspondant Zou- Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)
Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(01 69190880)

Graphiste
Gisèle NOUDAÏKPON
(01 62323855)

Lutte contre la corruption transnationale

Le Bénin rejoint le réseau mondial GlobE de l'ONU

Réuni en Conseil des ministres, mercredi 16 juillet 2025, l'exécutif béninois a donné son accord pour l'adhésion du pays au Global Operational Network of Anti-Corruption Law Enforcement Authorities, plus connu sous le nom de GlobE Network.

● B. W.

Le gouvernement béninois vient de renforcer son engagement pour la lutte contre la corruption. Ceci, à travers son adhésion à l'initiative GlobE Network, un réseau mondial mis en place par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Dans un monde

où les flux financiers et les activités criminelles dépassent souvent les frontières nationales, la lutte contre la corruption ne peut se limiter à une réponse strictement locale. Le réseau GlobE vient répondre à ce défi en créant un cadre sécurisé, inclusif et opérationnel, pour que les États puissent collaborer efficacement, notamment en matière

de détection, d'enquête et de poursuites relatives aux infractions de corruption transfrontalière. L'adhésion à ce réseau, ouvert à toutes les autorités compétentes des États membres des Nations Unies et des parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, marque une avancée significative pour le Bénin. Elle traduit la vo-

lonté du gouvernement de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales en matière de transparence et de bonne gouvernance. Conscient des enjeux, le Conseil des ministres a instruit les ministres compétents à entreprendre les démarches nécessaires pour formaliser l'adhésion du Bénin à ce dispositif. Une fois membre, le pays pour-

ra bénéficier pleinement des avantages du réseau, notamment l'accès à une plateforme sécurisée d'échanges, le renforcement des capacités nationales, ainsi qu'un accès facilité aux expertises étrangères. Cette décision s'inscrit dans la continuité des réformes engagées ces dernières années pour moderniser l'administration publique, améliorer la red-

dition de comptes, et renforcer la lutte contre l'impunité dans la gestion des ressources publiques. Lancée en 2021 par l'ONUDD, Cette initiative vise à renforcer la coopération transnationale entre autorités de lutte contre la corruption, en facilitant l'échange sécurisé d'informations, le partage de bonnes pratiques et l'entraide judiciaire.

REPUBLIQUE DU BENIN
Fédération Justice-Terrail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

N° 21/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 16 juillet 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Décrets portant sur les attributions, l'organisation, le fonctionnement et le régime électoral de l'Ordre national des Pharmaciens, de l'Ordre national des Médecins et de l'Ordre national des Chirugiens-dentistes.

Il s'agit d'une série de six (6) textes :

D'une part, ils visent à définir clairement les attributions de chaque ordre, en conformité avec les évolutions du système de santé et les exigences d'une gouvernance performante. La réglementation a également pour objectif de renforcer le rôle de ces organes en matière de régulation de l'exercice des activités professionnelles, avec pour centre d'intérêt, la qualité des soins, le respect de l'éthique et de la déontologie.

D'autre part, ils consacrent une meilleure définition des règles électorales aux fins de garantir leurs transparence et crédibilité. C'est ainsi que sont abordées, les questions se rapportant à la composition des conseils nationaux et régionaux, aux modalités de candidature, d'éligibilité, de vote, de durée des mandats et de renouvellement des instances.

Le ministre de la Santé veillera, en relation avec les autres ministres concernés, à leur application diligente.

Au titre d'autres mesures normatives, le Conseil a adopté les décrets portant :

- transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant modification de la loi n°2024-28 du 26 juillet 2024 sur les ordres nationaux du Bénin ;
- nomination des commissaires aux comptes près le Centre national des produits biologiques à usage vétérinaire ;
- nomination de magistrats à la Chancellerie et dans les juridictions ; puis
- approbation des statuts modifiés de l'Agence de contrôle des Installations électriques intérieures (CONTRELEC).

II- Communications

II-1. Recrutement par concours direct de cent quinze (115) fonctionnaires des Eaux, Forêts et Chasse.

Ces personnels seront déployés après leur formation pour renforcer les capacités d'intervention de la corporation dans les missions à elle dévolues. Il s'agit notamment de celles relatives à la riposte sécuritaire. Les personnels sont répartis à raison de :

- quatre-vingt-quinze (95) Gardes Forestiers ;
- dix (10) Contrôleurs et dix (10) Conservateurs des Eaux, Forêts et Chasse.

II-2. Adhésion du Bénin à l'initiative GlobE Network de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Créé en 2021, ce cadre a pour principal objectif de faciliter la coopération transnationale dans les affaires de corruption et de permettre aux autorités de détecter, enquêter et poursuivre plus efficacement les infractions liées à la corruption transfrontalière.

L'adhésion de notre pays à ce réseau, ouvert à toutes les autorités chargées de l'application de la loi anti-corruption des États ayant souscrit à la Charte

des Nations Unies et des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, offre également des possibilités de partage de connaissances entre pairs et d'accès à une plateforme sécurisée d'échanges d'informations.

Aussi, le Conseil y a-t-il marqué son accord et instruit les ministres concernés d'accomplir les diligences nécessaires à sa formalisation.

II-3. Approbation de la Politique nationale d'Évaluation (PNE) 2025-2034 et sa Stratégie nationale d'Évaluation 2025-2029.

La présente Politique a l'avantage de corriger les insuffisances de la précédente et prend en compte les outils nouveaux de mobilisation et d'engagement pour la prise de décisions publiques. Assortie d'une stratégie sur la période 2025-2029, elle est arrimée à l'Agenda international de développement à travers les Objectifs de Développement Durable (ODD), « l'Agenda 2063 » de l'Union Africaine et la « Vision 2050 » de la CEDEAO.

Au plan national, elle s'appuie, d'un côté, sur les orientations nationales de développement (Plan national de Développement, Programme d'Action du Gouvernement, Agenda Spatial, etc.) liées à la bonne gouvernance. Elle tire, de l'autre, son ancrage des dispositions de la loi n°2024-09 du 20 février 2024 portant loi-cadre sur la planification du développement et sur l'évaluation des politiques publiques en République du Bénin.

Elle résulte d'une démarche participative et est portée par la vision qu'« A l'horizon 2034, la culture évaluative au Bénin est ancrée dans les pratiques de gestion et les prises de décisions fondées sur des résultats des évaluations à tous les niveaux ».

Pour ce faire, ladite Politique est déclinée en orientations stratégiques et en programmes puis fera l'objet d'évaluation par un mécanisme dédié.

Aussi, le ministre du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale prendra-t-il les dispositions nécessaires pour l'appropriation, la dissémination, la mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation, aussi bien de la Politique que de sa Stratégie nationale d'Évaluation.

II-4. Approbation de la Politique nationale de Développement des énergies renouvelables (PONADER) 2020-2030 actualisée et sa stratégie 2025-2030.

Cette Politique vise à « faire des énergies renouvelables la source prioritaire de la satisfaction durable et optimale des besoins énergétiques nationaux à l'horizon 2030 ». Sa mise en œuvre permettra à notre pays d'œuvrer davantage à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de mieux s'adapter aux changements climatiques et de favoriser l'accès à tous et à moindre coût aux énergies renouvelables. Ce faisant, elle contribuera au développement durable et à la promotion des activités socioéconomiques du monde rural par une énergie moderne.

La PONADER servira ainsi de cadre de référence d'élaboration et d'exécution des projets et programmes d'énergies renouvelables. Elle traduit la volonté du Gouvernement d'orienter et de coordonner toutes les interventions dans le sous-secteur, tant des acteurs publics, parapublics que privés.

Pour en assurer l'efficacité, elle est dotée d'une stratégie de mise en œuvre sur la période 2025-2030, destinée à induire des résultats objectifs pour en favoriser l'évaluation.

II-5. Approbation de la Politique nationale de Maîtrise d'énergie (PONAME) 2020-2030, actualisée et sa stratégie 2025-2030.

L'actualisation de la PONAME se justifie principalement par l'évolution du cadre institutionnel du secteur de l'énergie, pour tenir compte de la

dissolution de l'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie qui était la principale structure administrative opérationnelle dans la promotion et le développement de la maîtrise d'énergie.

Sa mise à jour et son opérationnalisation à travers sa stratégie 2025-2030 permettront, à terme, aux consommateurs d'avoir accès à moindre coût aux services énergétiques de qualité, sécurisés, durables et efficaces.

Elle postule en effet qu'« À l'horizon 2030, la maîtrise d'énergie au Bénin garantit la réduction considérable de la consommation, de la dépendance et des dépenses énergétiques sans préjudice de la qualité des services énergétiques ».

A cet effet, elle vise à mettre en place les cadres de planification, d'orientation, de coordination et de suivi-évaluation. Il en découle des actions relatives à l'efficacité énergétique, aux économies d'énergie dans tous les secteurs, aux mécanismes d'intervention plus cohérents. S'inscrivent dans cette logique, le renforcement des cadres institutionnel et juridique existants, la création des mécanismes de financement en soutien au développement des actions de maîtrise d'énergie en général.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique, l'organisation :

- à Cotonou, le 1^{er} août 2025, du défilé militaire et paramilitaire dans le cadre de la célébration du 65^{ème} anniversaire de l'indépendance du Bénin ;
- du tournoi national de pétanque, édition spéciale du 65^{ème} anniversaire de l'Indépendance du Bénin ;
- de l'« AFRICA AGRI FORUM », du 19 au 21 novembre 2025 ; ainsi que
- de la 1^{ère} édition de « Cotonou Comedy Festival », du 04 au 08 décembre 2025.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées :

✓ Au ministère des Affaires Étrangères

Directeur général des Relations extérieures

Monsieur Akpé Cocou Marius LOKO

Directeur général des Affaires consulaires et des Béninois de l'Extérieur

Monsieur Yasséa Nounagnon Ems-Eddy HOUNDEFFO

Directeur général de l'Attractivité et de la Diplomatie économique

Monsieur Simidéle Sèlidji Seth TEBE

Directrice de la Planification, de l'Administration et des Finances

Madame Adjiri Emilienne AGOSSA

✓ Au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Conseiller technique à l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation

Monsieur Yacole Guy ATOHOUN.

✓ Au ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Mines

Directeur général de la Société béninoise d'Énergie électrique

Monsieur Hippolyte EBAGNITCHIE.

Fait à Cotonou, le 16 juillet 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.

Investissements

La montée en puissance du tourisme au Bénin

Le 18 novembre dernier, le média américain *Afar* reconnu comme une référence mondiale dans l'univers du voyage classait le Bénin parmi les 25 meilleures destinations touristiques à visiter en 2025 (« *Where to Go* »). Le pays était la seconde nation africaine dans cette liste après l'Afrique du Sud. Ce positionnement inédit fait du Bénin, une destination touristique en vogue dans la sous-région ouest-africaine.

Un renouveau depuis 2016. Cette incursion de l'ex-Dahomey dans ce prestigieux classement est la dernière reconnaissance des différents efforts effectués par le pays depuis 2016. En effet, comme sur le volet de l'industrialisation et de la transformation de matières premières, les autorités ont insufflé une nouvelle dynamique pour la valorisation du potentiel touristique à travers un renforcement de l'offre culturelle et patrimoniale.

Sur la décennie s'achevant en 2026, le gouvernement indique avoir investi 2 milliards \$ dans le cadre de cette politique qui vise à développer aussi bien le tourisme balnéaire, culturel, mémoriel et de safari.

Les fonds ont jusqu'ici permis de financer des infrastructures hôtelières, les musées, la mise en valeur des sites patrimoniaux, mais aussi de renforcer les compétences des acteurs du secteur.

Plusieurs sites sont ainsi actuellement en chantier comme le Musée des Rois et Amazones du Danhomè (MURAD) en cours de restauration pour fin 2025 à Abomey, le Musée International du Vodun qui doit également sortir de terre d'ici à la fin de l'année, le Musée de la Cité de Ouidah ainsi que le Musée des arts contemporains de Cotonou. Au-delà de ces projets, plusieurs événements majeurs ont rythmé la vie culturelle du pays depuis quelques années et ont permis de booster le tourisme. Il s'agit notamment de l'exposition en 2022 de 26 trésors royaux - notamment des trônes et des statues de cérémonie restitués au Bénin par la France en 2021. Par ailleurs, le pays organise



également les « Vodun Days » les 9 et 10 janvier à Ouidah avec une première édition qui a rassemblé près de 100 000 participants en 2024 et en août, le Festival des masques avec l'objectif de valoriser la richesse et la diversité des cultures du masque.

De nouvelles ambitions et des défis à relever

Si ces efforts sont encourageants pour le pays, les autorités visent un nouveau cap dans les prochaines années. Le gouvernement ambitionne ainsi d'accroître le poids du secteur touristique dans l'économie nationale, en portant sa participation au PIB de 6% actuellement à 13,4% d'ici 2030.

L'objectif est d'attirer plus de 2 millions de visiteurs par an à cette échéance en s'appuyant sur « Bénin Tourisme » qui est l'agence de l'État béninois chargée du développement de l'industrie touristique et de la promotion de la destination Bénin.

Dans ce cadre de cette vision, un plan stratégique de développement pour le secteur du tourisme, de la culture et des arts sur la période 2025-2029 a été adopté en juin dernier.



Avec un budget prévisionnel de 797,17 milliards Fcfa (environ 1,4 milliard \$), cette feuille de route s'appuie notamment sur le développement d'une offre touristique attractive, adaptée aux visiteurs locaux et internationaux ; et la promotion de la culture et des arts en tant que piliers de l'économie créative.

Avec ces réformes, les autorités entendent promouvoir une nouvelle image du Bénin, entre modernité, mémoire et hospitalité et l'inscrire durablement le pays sur la carte mondiale du tourisme culturel et durable. Le pays qui vu l'accostage au niveau du port de Cotonou de trois paquebots de croisière à savoir le Crystal Symphony, le SH Diana et le Seabourn Sojourn respectivement les 25 et 18 avril et le 9 février a pris un nouveau positionnement du pays sur la carte des escales prisées en Afrique de l'Ouest.

Cependant, les efforts devront être encore renforcés pour s'assurer que les musées soient construits dans les temps et que les populations dans les zones concernées en retirent des bénéfices concrets en matière d'emploi et de retombées économiques. Selon les observateurs, le maintien des standards élevés en matière d'expérience touristique impliquera aussi la nécessité d'une montée en puissance du capital humain professionnel. Ceci dans un environnement très concurrentiel où des pays comme le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, l'Afrique du Sud tire la dynamique depuis plusieurs années.

Source externe

Coopération économique

Le Bénin et l'Algérie renforcent leur partenariat dans le secteur énergétique

A la tête d'une délégation, le PDG de Sonelgaz a effectué, jeudi 10 juillet 2025, une visite de travail au Bénin. Mourad Adjal a eu des entretiens avec la vice-présidente de la République du Bénin, Mariam Chabi Talata, lors desquels les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les domaines de l'électricité et du gaz entre Sonelgaz et les opérateurs énergétiques béninois.

● Belmondo ATIKPO

Lors de cette rencontre, Mme Talata a affiché l'intérêt de son pays pour l'expérience de Sonelgaz, insistant sur la nécessité d'accélérer la concrétisation des accords signés, notamment dans les domaines de la formation et du développement des ressources humaines, afin de répondre aux besoins du secteur de l'énergie dans son pays. De son côté, M. Adjal a mis en avant l'expérience et les capacités techniques dont dispose Sonelgaz en matière de production et de distribution de l'électricité et du gaz, évoquant les projets stratégiques menés par le groupe, dont le projet de raccordement électrique Nord-Sud. Il a également mis en exergue les capacités de Sonelgaz en matière de services et de formation aux métiers énergétiques, affirmant que le groupe était disposé à apporter le soutien technique nécessaire au secteur de l'énergie au Bénin, dans le cadre des accords signés avec le Pool



énergétique de l'Afrique de l'Ouest (WAPP) et l'Autorité de régulation régionale du secteur de l'électricité de la CEDEAO. Cette rencontre s'est déroulée en présence du ministre béninois chargé de la coordination de l'action gouvernementale, ministre du Cadre de vie et des Transports, José Didier Tonato, qui a souhaité que le partenariat avec Sonelgaz contribue à soutenir le développement énergétique au Bénin et dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, estimant que le groupe Sonelgaz pouvait jouer un rôle central dans le développement de la région. Dans le cadre de la même visite, la délégation de Sonelgaz a tenu une réunion de travail

avec le président du Conseil national du patronat béninois (CNP), Eustache Kotingan, lors de laquelle les deux parties ont examiné les possibilités de coopération et d'investissement dans le secteur de l'énergie et les mécanismes permettant à Sonelgaz d'accéder aux marchés de l'Afrique de l'Ouest. Cette visite a, par ailleurs, été l'occasion de présenter l'expérience de Sonelgaz aux niveaux continental et régional dans le cadre de ses efforts visant à conforter sa place sur les marchés africains au service de la démarche algérienne de diversification des exportations hors hydrocarbures, a conclu un communiqué.

Foot business

Fc Barcelone et RDC signent un contrat de 30 milliards Fcfa

La RD Congo signe un gros contrat avec le FC Barcelone. Un contrat à hauteur de 43 millions d'euros qui offre de nombreux avantages et une grande visibilité à ce pays d'Afrique centrale.

● Belmondo ATIKPO

La République démocratique du Congo (RD Congo) poursuit sa lancée de partenariats sur le marché du football en signant un nouveau contrat avec le FC Barcelone (FCB). Cette nouvelle collaboration, qui offre un grand nombre d'avantages au pays africain, aurait coûté 43 millions d'euros, hors taxe, sur quatre saisons. Un premier virement de 10 millions d'euros aurait déjà été versé. Les contrats avec des clubs de foot européens, ces derniers mois, traduit la volonté de la RD Congo de redorer son image à l'international. L'AC Milan et l'AS Monaco ont déjà conclu des partenariats avec le pays d'Afrique centrale, à la fin du mois de juin. Les deux contrats ont une durée de trois ans. L'AC Milan en retirera 14 millions d'euros par saison. L'AS Monaco, 1,6

million d'euros par saison. Les trois clubs arboreront le slogan « Explorez la RDC, cœur de l'Afrique » sur leurs maillots. La RD Congo bénéficiera aussi de plusieurs espaces d'affichage, à hauteur de deux minutes par match et par support, au sein du Spotify Camp Nou, le stade barcelonais fraîchement rénové. Le nouveau stade, qui doit ouvrir ses portes le 10 août, comprendra une enceinte VIP dans laquelle la RD Congo pourra inviter des partenaires et organiser des événements. Le pays détiendra aussi un lieu d'exposition de plus de 80 m2 aux abords du stade, pour la promotion de sa destination. Enfin, le ministère des Sports du Congo pourra aussi privatiser le stade de Barcelone pour y organiser un match, une fois par saison, d'après les informations de Jeune Afrique. Le contrat contient de nombreux autres avantages comme la possibi-

lité pour Kinshasa d'utiliser l'image des joueurs du FCB, l'obtention de maillots, billets et places en loges VIP. Le club espagnol organisera également quatre stages par an pour entraîner une cinquantaine de joueurs congolais dans ses infrastructures. L'important contrat de la RD Congo avec le FCB prendra fin le 30 juin 2029. Le ministre congolais du Tourisme, Didier M'Pambia, espère que ces signatures avec des clubs européens auront des retombées économiques positives dans son pays en proie à une guerre contre le groupe rebelle M23, soutenu par le Rwanda. Ces stratégies de soft power imitent celles du Rwanda qui a déjà floqué les maillots des clubs d' Arsenal (Angleterre), du Bayern Munich (Allemagne), de l'Atletico Madrid (Espagne) ou du PSG (France) de son slogan « Visit Rwanda ».

CANAL+



LA NOUVELLE FORMULE

TOUT CANAL+

L'EXPERIENCE SANS LIMITE

TOUT CANAL+

NETFLIX



25 000 FCFA / MOIS

AU LIEU DE ~~40 000~~ FCFA / MOIS

TARIF TTC EN VIGUEUR AU 07/07/2025 HORS COÛTS LIÉS AU DÉCODEUR, AUX MATÉRIELS DE RÉCEPTION ET À L'INSTALLATION. ABONNEMENT SUR LA FORMULE NETFLIX BASIC. IL EST UNIQUEMENT NETFLIX US POUR PROFITER DU SERVICE NETFLIX, VOUS DEVEZ AVOIR CRÉÉ UN COMPTE CANAL+ AINSI QU'UN COMPTE NETFLIX SOUMIS AUX CONDITIONS D'UTILISATION ET DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES DE NETFLIX. ACCÈS AUX CHAINES EN ANGLAIS DE L'OPTION DSTV ENGLISH PLUS. RETROUVEZ LE DÉTAIL DE VOS OFFRES SUR WWW.CANALPLUSAFRIQUE.COM